

GIESEN, Klaus-Gerd (sous la direction de). *L'éthique de l'espace politique mondial. Métissages disciplinaires*. Bruxelles, Établissements Emile Bruylant, coll. « Organisation internationale et relations internationales », 1997, 358 p.

Jean-François Thibault

Volume 29, numéro 3, 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703930ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703930ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Thibault, J.-F. (1998). Compte rendu de [GIESEN, Klaus-Gerd (sous la direction de). *L'éthique de l'espace politique mondial. Métissages disciplinaires*. Bruxelles, Établissements Emile Bruylant, coll. « Organisation internationale et relations internationales », 1997, 358 p.] *Études internationales*, 29(3), 735–738.
<https://doi.org/10.7202/703930ar>

L'éthique de l'espace politique mondial. Métissages disciplinaires.

GIESEN, Klaus-Gerd (sous la direction de). Bruxelles, Établissements Émile Bruylant, coll. « Organisation internationale et relations internationales », 1997, 358 p.

De l'aveu même du directeur de cette publication, Klaus-Gerd Giesen, il serait probablement malaisé sinon tout simplement illusoire de vouloir rendre compte de façon parfaitement cohérente (p. 3) de la diversité des contributions rassemblées ici. Comprenant 14 chapitres regroupant des auteurs provenant d'universités allemande, belge, brésilienne, canadienne, française, hongroise et suisse ainsi que de diverses disciplines tels les relations internationales, la philosophie, le droit, l'économie et l'anthropologie, l'ouvrage vise sans véritable souci de systématisme aussi bien le « métissage » des lieux, que celui des perspectives et des connaissances. Au-delà de cet éclatement – l'un des auteurs parle à cet égard d'une « haute dose de pluridisciplinarité » (p. 197) – qui est sans que cela ne fasse le moindre doute très rafraîchissant, mais qui risque au même moment de rebuter un lecteur qui ne saurait pas apprécier à sa juste valeur une telle audace, chacune des contributions est, plus ou moins explicitement selon le cas, traversée par une interrogation éthique rendue nécessaire, selon Giesen, non seulement par la multiplicité des « réalités » de la politique mondiale, mais aussi et surtout par les tensions qui traversent dorénavant ces savoirs « idéologiquement et pragmatiquement construits en fonction » de ces réalités (p. 2).

D'où cet ouvrage qui s'articule autour de cinq volets généraux.

Le premier volet regroupe quatre chapitres et est consacré aux difficultés soulevées par l'étatocentrisme (Giesen utilise plutôt l'expression de « statocentrisme »). Non seulement s'agit-il ici de mettre en évidence l'ambiguïté fondamentale qui, comme le souligne François Rigaux (chap. 2 : « La dimension normative des concepts de peuple et d'État dans l'ordre juridique international »), marque littéralement l'utilisation polysémique qui est faite des concepts de peuple et d'État dans le droit international, mais il s'agit aussi d'éclairer (Daniel M. Weinstock, « chap. 3 : Nationalisme et philosophie libérale : peut-on limiter l'immigration afin de protéger une culture ? ») les importantes tensions qui habitent l'éthique libérale lorsqu'elle est par exemple confrontée aux problèmes que pose la « protection » d'une culture « nationale ». La solution brutale consistant à restreindre l'immigration – solution qui semble quelquefois séduisante en Occident – apparaît ainsi particulièrement fragile et la pensée libérale demeure pour l'essentiel largement impuissante à justifier une telle position au nom de la protection culturelle. Ce retour sur l'étatocentrisme prendra par ailleurs la forme d'une interrogation prospective visant cette fois à déterminer dans quelle mesure les principaux paramètres qu'il suppose permettent de se représenter des droits socio-économiques (un revenu minimum garanti par exemple) qui iraient au-delà du territoire national (Jean-Christophe Merle, chap. 1 : « Au-delà de l'État : peut-on justifier des droits économiques et sociaux communs au

monde entier?») ou encore de se représenter, au même titre que les individus ou que les États, souligne Klaus-Gerd Giesen (« chap. 4: L'analogie anthropomorphiste, l'éthique de la «démarchandisation» et le concept de société civile»), la société civile comme un véritable agent moral reflétant une série de «configurations complexes et réticulaires à l'échelle planétaire» (p. 96).

Contrairement aux contributions du premier volet qui reposent implicitement sur l'idée qu'un dépassement de l'étatocentrisme devrait être en mesure d'encourager une meilleure appréciation des défis sociaux, politiques ou économiques auxquels sont aujourd'hui confrontées la plupart des sociétés, les deux chapitres qui composent le deuxième volet s'articulent plutôt autour d'une critique de l'esprit ou de l'éthique mondialiste. D'une part, Serge Latouche (« chap. 5: La mondialisation contre l'éthique») s'insurge contre ces discours mondialisants qui ne s'offrent selon lui que comme le prétexte à une importante économicisation du monde; laquelle reposerait plus profondément sur une forme d'utilitarisme techno-scientifique trahissant une «perversion des valeurs» – notamment dans le discours de la main invisible et le discours développementaliste – qui met bien en évidence la faillite de l'éthique économique et dont témoignent tant la corruption structurelle des sphères politique et économique que l'amoralisme de la déontologie scientifique. D'autre part, Michel Singleton (« chap. 6: De l'espace local à l'espace mondial: changement d'échelle ou changement d'essence?») avance

l'idée selon laquelle le regard mondialiste, qui n'hésite généralement pas à dénigrer l'esprit paroissial des communautés de bases et des espaces locaux, ne serait en fin de compte rien de plus que le reflet d'un esprit tout aussi particulier qui aurait cependant des prétentions globales – Singleton parle du «local propre à un certain milieu internationalisé» (p. 123) – et qui suppose que l'essentiel s'atteint en s'éloignant, non sans une bonne dose de prétention justement, du local.

Poursuivant l'interrogation des discours aux prétentions mondialistes, les deux contributions qui forment le troisième volet de cet ouvrage s'attachent cette fois à mettre en évidence l'importante charge politique des «pratiques» qui s'offrent, en apparence du moins, comme difficilement contestables. Ainsi Yohan Ariffin (« chap. 7: *O pudenda origo!* Contribution à une généalogie du développement comme discours normatif, économique et politique») esquisse la généalogie de ce véritable «art de gouverner» qu'est le discours sur le développement et montre bien que de la *Polizeiwissenschaft* au savoir-faire néo-libéral (consensus de Washington) qu'imposent aujourd'hui les institutions de Bretton Woods, il s'agit en fait d'articuler ce qui ressemble fort à une domination reposant sur un dispositif de «savoir-pouvoir». Dans une autre perspective, Jean-Michel Chaumont (« chap. 8: Peut-on moraliser les relations internationales à l'aide des «leçons de l'histoire»? La référence à Auschwitz dans l'idéologie humanitaire») s'interroge sur la véritable signification des références au crime par excellence qu'est l'holocauste qui traversent de

part en part nombre de discours sur l'humanitaire dont ceux de deux ex-présidents de Médecins sans frontières, Bernard Kouchner et Rony Brauman. Ainsi Chaumont en arrive à la conclusion – conclusion qui de son aveu même est éminemment réaliste – que finalement ces « leçons de l'histoire » n'en sont pas vraiment car, non seulement elles ont « des implications tellement différentes qu'on a peine à les croire tirées d'un même passé » (p. 189), mais, qui plus est, les « généralités qu'elles enseignent » pourraient « se révéler inopportunes et contreproductives » (p. 191).

Le quatrième volet de l'ouvrage comprend deux contributions qui posent et approfondissent la question du rapport particulièrement délicat et sans conteste très lourd de conséquences entre normes éthiques et normes juridiques. Souriant en quelque sorte de la timidité des philosophes qui n'osent guère s'aventurer sur le terrain du droit (ici celui de la sécession) pour poser ensuite la question de la justice de ce droit, Pierre Laberge (« chap. 9 : L'éthique de la sécession : *quid sit juris?* ») réinterprète le passage de la *Métaphysique des mœurs* où Kant distingue entre la question « *quid sit juris?* » et la question « qu'est-ce qui est juste », et suggère que « la meilleure manière de s'interroger sur la justice de la sécession » consiste précisément à « se demander si le droit international pertinent en la matière est juste » (p. 197). La réponse, lucide, nous conduit à nous demander si un droit de la sécession moins frileux qu'il ne l'est actuellement (et qui serait donc en principe plus juste du point de vue de ceux qui pourraient plus facilement s'en revendiquer) justifie paradoxalement de vivre dans un

monde qui deviendrait probablement « plus dangereux pour nous tous » (p. 221). Dans la même veine, Tanguy de Wilde d'Estmael (« chap. 10 : Entre éthique et droit : les sanctions économiques internationales ») montre que les mesures de contraintes ou de rétorsions économiques donnent très souvent lieu à des abus qui découlent de l'inexistence de « critères objectifs » pouvant conduire à une « pratique uniforme » (p. 239). D'où la tentation de procéder analogiquement (p. 243) en s'inspirant de la doctrine de la guerre juste (*ius in bello*) et de définir quelque chose comme un *ius in sanctionibus* qui permettrait selon l'auteur une gestion, probablement plus satisfaisante du point de vue de l'éthique et plus efficace du point de vue de la paix internationale, des sanctions économiques.

Enfin, poursuivant l'exploration de cet espace mondial, les quatre contributions du cinquième et dernier volet de cet ouvrage proposent des réflexions de nature plus académique qu'appliquée. Ainsi Stefano Guzzini (« chap. 11 : Maintenir les dilemmes de la modernité en suspens : analyse et éthique poststructuralistes en relations internationales ») et Anna Leander (« chap. 13 : Le féminisme dans les relations internationales : entre relativisme culturel et impérialisme ») jettent tous deux un regard sympathique mais cependant sans complaisance sur deux approches contemporaines qui visent à déconstruire, d'une part, les prétentions « souveraines » de la modernité – celles de l'État mais aussi celles du sujet connaissant – et, d'autre part, les « discriminations faites en fonction des genres » (p. 305). Dans l'un comme dans l'autre cas, la question portera donc sur la

possibilité (et la grande difficulté) de tenir un discours (par exemple un discours éthique) qui puisse tout à la fois échapper aux prétentions universalistes sans cependant se replier dans l'affirmation d'un particularisme ou d'une différence de principe qui serait stérile. Jacques J. Herman (« chap. 12: La prudence politique dans les nouveaux espaces praxéologiques ») propose pour sa part de faire un retour sur le concept de prudence et de redécouvrir l'actualité de l'idée, chère à Aristote, de sagesse pratique (*phronesis*). Prudence qui intervient justement « là où il n'y a pas de normes impératives, univoques et cohérentes » (p. 299) et qui se trouverait donc particulièrement bien appropriée pour faire face aux nombreux problèmes praxéologiques que pose dorénavant la « fractalisation du monde par multipolarisation », mais aussi « la fractalisation des démocraties par communautarisation » (p. 302). Enfin, cherchant à rendre raison de la forme « ironique » – découlant de ce qu'un ouvrage philosophique adopterait la forme d'un traité de paix – de l'opuscule intitulé *Projet de paix perpétuelle* publié par Kant en 1795, Ricardo R. Terra (« chap. 14: Détermination et réflexion dans l'évaluation des relations internationales: une réinterprétation de *Vers la paix perpétuelle* ») cherche à montrer comment Kant aurait en fait tenté dans ce bref texte de maintenir et de préserver une tension salutaire entre un jugement déterminant (l'universalisme politico-juridique) et un jugement réfléchissant (le sens de l'histoire) (p. 355).

Comment conclure ici sinon en exprimant le grand intérêt que suscite

ce que Giesen nomme un exercice de multiculturalisme académique. De tels projets qui proposent des coupes transversales de l'espace mondial demeurent en effet trop rares pour que l'on ne les accueille pas avec une certaine sympathie. Si c'est finalement la cohérence – cohérence qui est d'ailleurs beaucoup trop souvent forcée – de cette totalité imaginée qui en souffre, la richesse de la toile qui est en revanche esquissée ici nous apparaît autrement plus significative. Souhaitons simplement qu'un tel métissage ne soit justement pas qu'un simple exercice sans lendemain et qu'il donne plutôt lieu à d'autres expériences du même type.

Jean-François THIBAUT

Département de science politique
Université d'Ottawa, Canada

Beyond Cultural Imperialism. Globalization, Communication and the New International Order.

GOLDING, Peter, Phil HARRIS (dir.).
Thousand Oaks, Sage Publications,
1997, 259 p.

Dans une époque dominée par la mondialisation, l'idée d'un impérialisme culturel véhiculé par les médias des pays maîtrisant la marche du monde, n'apparaît pas incongrue. Elle s'impose comme la conséquence naturelle de la domination économique. L'ouvrage que consacrent Golding et Harris à l'étude de la communication à l'âge de la mondialisation est à la fois une analyse du contexte nouveau dans lequel prospèrent les médias audiovisuels en même temps qu'une sévère critique, idéologique, des effets niveleurs de la mondialisation de la communication.